

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE CORSE

MARDI 27 MAI 2025

DELIBERATION	N°09/27-05-2025/426
--------------	---------------------

Nombre total de Membres Titulaires	:	40
Nombre de Membres Titulaires en exercice	:	40
Quorum	:	21
Nombre de Membres Elus Titulaires présents	:	16
Nombre de Membres Elus Titulaires ayant donné pouvoir	:	15
Nombre de votants	:	31
Adoption	:	31

Membres Elus Titulaires ayant pris part au vote : Mmes, MM.

ANDREANI Dominique, BENZONI Joseph, CECCARELLI Laurent, CIONI Gilles, DI MENZA Dominique, DOMINICI Jean, FRASSATI Jeanne, GIOVANNI Auguste, MARTELLI Marina, NEGRETTI Pierre, ORSINI Pierre, PAOLI Jean-François, TROJANI Paul, VALERY Olivier, VENTURINI Stefanu, VOLPI Nathalie.

Membres Elus Titulaires ayant donné pouvoir : Mmes, MM.

ALBERTINI Jean-Louis à FRASSATI Jeanne, ALBERTINI Paola à GIOVANNI Auguste, BALDASSARI Nicolas à CIONI Gilles, CASTELLI Jean-François à VENTURINI Stefanu, CECCOLI François-Xavier à DOMINICI Jean, COLONNA Caroline à MARTELLI Marina, GOFFI Karina à NEGRETTI Pierre, LANFRANCHI Marie-Eugénie à DI MENZA Dominique, LECA Antoine à VOLPI Nathalie, MANICCIA Christophe à BENZONI Joseph, MICHELI Virginie à TROJANI Paul, PIACENTINI SIMONI Céline à ORSINI Pierre, ROSSI Antoine à ANDREANI Dominique, SANGUINETTI Patrick à PAOLI Jean-François, SIMONI Barthélémy à VALERY Olivier.

Membres Associés ayant participé : MM.

ACQUAVIVA François
RAIMONDI Toussaint

OBJET :

Programme Pluriannuel d'Investissement 2025-2029

VU le Code de commerce et notamment l'article R712-16 ;

VU le Cadre d'organisation budgétaire, comptable et financière du réseau des CCI (Cadre OBCF) adopté par l'Assemblée Générale de CCI France du 27 novembre 2024 et approuvé par l'autorité de tutelle le 11 décembre 2024 ;

VU la norme 4.13 du Cadre OBCF, Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) ;

VU le Règlement Intérieur de la CCI de Corse adopté par délibération n°04/03-10-2024/12 de l'Assemblée Générale du 03/10/2024 et en vigueur à compter du 12/12/2024 ;

CONSIDERANT uniquement les opérations en capital supérieures à 250 K€ ;

CONSIDERANT le Programme Pluriannuel d'Investissements 2025-2029 de 363 776 400 € et le programme prévisionnel de financement du PPI présentés en séance et déclinés dans le tableau joint en annexe ;

.../...

CONSIDERANT l'avis de la Commission des Finances de la CCI de Corse en date du 19 mai 2025 ;

L'Assemblée Générale :

- **APPROUVE** le Plan Pluriannuel d'Investissements de 363 776 400 € de la CCI de Corse pour la période 2025-2029 ;
 - **MANDATE LE PRESIDENT** afin de rechercher tous financements externes susceptibles d'être mobilisés ;
 - **MANDATE LE PRESIDENT** afin de conclure avec les autorités concédantes les accords préalables nécessaires à la mise en œuvre des opérations.
-

Bastia, le 27 mai 2025

Le Président

Jean DOMINICI

